

ROLES DU DIRECTEUR ET DE L'ANIMATEUR

LE DIRECTEUR DE CENTRE

Le directeur du centre a un rôle fondamental. Il est le garant du bon fonctionnement du centre, tant sur le plan matériel que du point de vue des moyens humains. Il rend régulièrement compte au responsable du service Jeunesse de la mairie et aux organisateurs par le biais des Commissions Enfance Adolescence et Education ainsi qu'aux organismes de contrôle (DRDJS).

Il doit :

Être le moteur de l'équipe et être à son écoute, en faisant passer son énergie pour stimuler, encourager, conseiller les animateurs. **Il fait lui-même partie de l'équipe d'animation.** Le centre sera à l'image de celui qui le dirige.

Rôle pédagogique :

- Mettre en application le projet éducatif des organisateurs,
- Préparer le projet pédagogique avec les animateurs,
- Faire les bilans hebdomadaires et le bilan final selon les règles instaurées par les Commissions de référence,
- Former et évaluer son équipe,
- Veiller au respect des règles de sécurité,
- Régler les problèmes matériels,
- Aider les animateurs à la mise en place des activités,
- Rencontrer les parents.

Rôle administratif

- Proposer le recrutement de son équipe d'animation,
- Préparer, proposer et veiller au respect du budget,
- Gérer le matériel pédagogique,
- Etre en contact régulier avec la responsable du service jeunesse de la mairie, la DRDJS et le gestionnaire des restaurants scolaires,
- Gérer les absences des animateurs.

*Le directeur insuffle aux animateurs les couleurs que
vont prendre les vacances des enfants*

L'ANIMATEUR

L'animateur est celui qui va faire passer de bons moments et de bonnes vacances aux enfants confiés à sa responsabilité. Les enfants présents n'ont pas forcément choisi d'être en activités périscolaires ou en accueil de loisirs. C'est à l'animateur de faire de ce temps un réel plaisir.

Pour cela il doit :

- respecter les consignes de sécurité,
- être présent physiquement et mentalement,
- être enthousiaste,
- être tolérant,
- faire preuve de bon sens,
- avoir du respect pour les enfants et les adultes avec lesquels il travaille,
- respecter le matériel et son environnement.

L'enfant est en temps de loisirs, l'animateur travaille avec le sourire, il est d'une grande disponibilité.

L'animateur dans l'équipe :

L'équipe d'animation est très importante : elle est composée du directeur, des animateurs et aussi du personnel technique.

L'animateur :

- élabore le projet pédagogique en concertation avec l'équipe en y apportant ses idées, ses expériences,
- installe et respecte les règles de vie,
- réalise les activités qu'il va proposer aux enfants dans sa préparation,
- aide à la formation des autres animateurs en proposant des activités nouvelles,
- tient compte des informations concernant les activités des autres groupes,
- communique à l'équipe toutes modifications du programme prévu, après accord du directeur de centre,
- aide à l'évaluation du groupe.

L'animateur dans son groupe d'enfants :

C'est un référent pour la sécurité physique, mentale et affective des enfants :

- par son comportement,
- par son respect des autres, enfants et adultes.

C'est un animateur :

- il participe aux activités qu'il propose : prépare, anime et range,
- il doit s'adapter à la fatigabilité des enfants, au matériel, au temps,
- il doit être conscient de ses limites,
- c'est un élément moteur en cas de perte d'énergie des enfants,
- il doit surtout être à l'écoute de ceux qui lui sont confiés.

Etre animateur c'est partager l'enthousiasme des enfants tout au long de la journée.